



Limite de nombre de congés par mois

Par **CHcause**, le **11/09/2012 à 16:00**

Bonjour,rnrnJe travaille dans les télécommunications et suite à de nombreuses heures supplémentaire j'ai un total de 12 semaines de congés à prendre. J'ai posé entre 2 et 3 semaines par mois sur les 4-5 prochains mois.rnMon Employeur me refuse les congés et m'indique que 15 jours par mois jusqu'à fin d'année "n'est pas envisageable".rnrnrnJe cherche donc à connaître mes droits, je ne trouve pas d'information sur internet pour ce problème de "riche" en congés.rnrnMerci

Par **pat76**, le **13/09/2012 à 15:19**

BonjourrnrnPour le congé principal, vous ne pouvez pas prendre plus de 24 jours ouvrables à la suite.rnrnEnsuite c'est l'employeur qui décident des dates de départ en congés.rnrnA vous de voir avec lui pour que vous puissiez bénéficier de la totalité de vos congés payés pendant diverses périodes et cela avant le 31 mai 2013.

Par **CHcause**, le **16/09/2012 à 23:34**

Bonjour,rnrnTrès bien je comprends, merci pour les précisions.